Justificatif de parution

Justificatif généré le 12/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	12/05/2022
Département de publication :	(75) Paris
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=293002
N° d'annonce :	605895

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PARIS du 09/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination :

8 bis JAM

Siège : 8 rue de la Baume, 75008 PARIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition, la cession, l'administration, la gestion et l'exploitation par tous moyens de tous immeubles et biens ou droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, en ce compris notamment les opérations de location meublée ou équipée ou de location avec services, ainsi que les opérations de marchand de biens et de promotion immobilière.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Gilles LARROQUE, demeurant 8 rue de la Baume, 75008 PARIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS.

Pour avis, Le Président

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGTopmxg
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGTopmxg

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)